

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	6 868	6 680	188	394
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	18 684	18 684		
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 198 496	1 454 686	743 810	844 304
	Installations tech., mat. et outillage indus.	2 292 156	1 931 844	360 312	455 952
	Autres immobilisations corporelles	911 546	636 983	274 563	300 070
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	23 816		23 816	14 700
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	580 761		580 761	690 633
	Autres titres immobilisés	6 714		6 714	6 535
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)		6 039 041	4 048 877	1 990 164	2 312 587
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnement	91 850		91 850	73 836
	En-cours de production	328 331		328 331	278 550
	Produits finis	2 415 006		2 415 006	2 136 936
	Marchandises	11 666		11 666	11 591
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 892		6 892	2 905
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	410 633	391	410 242	357 357
	Autres créances	103 600		103 600	130 455
	Charges constatées d'avance	6 675		6 675	11 668
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	101 834		101 834	233 340
Total de l'actif circulant (IV)		3 476 487	391	3 476 095	3 236 639
COMPTE DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		9 515 527	4 049 268	5 466 259	5 549 226

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

580 761

690 633

(2) dont créances à moins d'un an

1 101 669

1 190 112

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 69 000)	69 000	69 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 531 630	2 531 630
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 900	6 900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	239	239
	Report à nouveau	1 058 466	1 058 467
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	494 560	402 506
	Subventions d'investissement	29 239	43 859
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 190 034	4 112 600
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	716 063	839 001
	Emprunts et dettes financières divers (2)	175	175
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		368
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 925	228 793
	Dettes fiscales et sociales	378 547	365 482
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 515	2 806
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 276 225	1 436 626
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		5 466 259	5 549 226
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		494 560,42	402 506,04
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 276 225	1 436 258
(2) Dont emprunts participatifs			

PEYRAUD

**Société par actions simplifiée
au capital de 69 000 euros**

**Siège social : Domaine Tempier, 83330 LE PLAN DU CASTELLET
RCS TOULON B 303 408 124**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 494 560 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	494 560 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1 058 466 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 553 026 euros
A titre de dividendes	494 560,00 euros
Soit 71,68 euros par action	
Le solde	1 058 466 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 1 058 466 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 494 560 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
973 489,00 euros, soit 141,09 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 973 489,00 euros

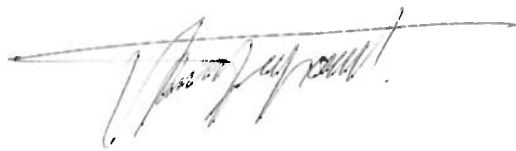
Exercice clos le 31 décembre 2023 :
679 067,00 euros, soit 98,42 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 679 067,00 euros

GRP

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
402 507,00 euros, soit 58,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 402 507,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2026

Cette résolution à l'unanimité.

certifié conforme


Certifié conforme
La Présidente

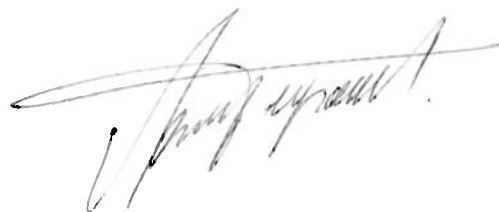
Société LEOLUCIE

MAF

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

"certifiés conformes"

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Peyraud", with a long horizontal flourish extending to the right.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 466 259** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 965 958** euros et un total **charges** de **3 471 398** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **494 560** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un

Règles et Méthodes Comptables

événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général. Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Evènements post clôture

Néant

Honoraires CAC

Honoraires du Commissaire aux comptes (CAC) : 19 943 € HT au titre de l'exercice 2025.

Faits marquants de l'exercice

Néant

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	27 516				1 964	25 552
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 516				1 964	25 552
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	2 196 035		4 000		1 539	2 198 496
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 278 242		28 460		14 545	2 292 156
	Instal., agencement, aménagement divers	349 105		23 571		2 398	370 277
	Matériel de transport	447 267		25 000			472 267
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	69 002					69 002
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	14 700		9 116			23 816
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 354 351		90 146		18 483	5 426 014
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations	690 633		605 761		715 633	580 761
	Autres titres immobilisés	6 535	179				6 714
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	697 168	179	605 761		715 633	587 475
TOTAL		6 079 035	179	695 907		736 079	6 039 041

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles				27 122	206	1 964	25 364
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				27 122	206	1 964	25 364
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement				1 351 731	104 493	1 539	1 454 686
	Instal technique, matériel outillage industriels				1 822 290	124 099	14 545	1 931 844
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				234 687	24 503	2 398	256 792
	Matériel de transport				291 829	44 300		336 130
	Matériel de bureau, mobilier				38 788	5 274		44 062
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					3 739 325	302 670	18 483	4 023 513
TOTAL					3 766 447	302 876	20 447	4 048 877

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		391		391
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		391		391
TOTAL GENERAL			391		391
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			391		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations	580 761	580 761	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	940	940	
	Autres créances clients	409 694	409 694	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 847	2 847	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 007	21 007	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	79 745	79 745	
	Charges constatées d'avance	6 675	6 675	
	TOTAL DES CREANCES	1 101 669	1 101 669	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	460	460		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	715 603	715 603		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	169 925	169 925		
	Personnel et comptes rattachés	185 981	185 981		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 042	165 042		
	Impôts sur les bénéfices	20 200	20 200		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 325	7 325		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	175	175		
	Autres dettes	11 515	11 515		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 276 225	1 276 225		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		122 557			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		175			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		80 210
Autres créances		80 210
	AVOIR NON PARVENUS	
	IJ SS PREVOYANCE A PAYER	
	77 363	
	2 847	

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		320 072
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 824
<i>INT/EMP PROV</i>	<i>1 364</i>	
<i>SERVICES BANCAIRES A PAYER</i>	<i>460</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		99 148
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>99 148</i>	
Dettes fiscales et sociales		218 795
<i>CONGES PAYES</i>	<i>68 790</i>	
<i>PRIME BILAN DANIEL RAVIER</i>	<i>117 190</i>	
<i>PROV° CHARGES S/ CONGES PAYES</i>	<i>32 073</i>	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	<i>742</i>	
Autres dettes		305
<i>RRR A ACCORDER /AVOIRS A ETABL</i>	<i>40</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>265</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 675	6 675
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 675

--

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 900,00	10,0000	69 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		6 900,00	10,0000	69 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	69 000				69 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 531 630				2 531 630
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	6 900				6 900
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	239				239
Report à nouveau	1 058 467	(1)			1 058 466
Résultat de l'exercice	402 506	(402 506)		494 560	494 560
Subventions d'investissement	43 859			(14 620)	29 239
Provisions réglementées					
TOTAL	4 112 600	(402 507)		479 941	4 190 034

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	402 507
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	402 507
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	3 710 093
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	3 710 093
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	77 434

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		9	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		3	
	Cadres et ingénieurs		2	
	Autres catégories			
	TOTAL		14	

--